



COMMISSION JEUNES

*PROCES VERBAL N°1 DU 27 AOUT 2024
MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025*

Présidente de séance : Céline ANDRIES

Secrétaire de séance : Fabien AZIL

Présents : Mmes Aurélie BRASTEL et Nathalie PROTIN.
M. Jean-Paul ANDRE

Assistent : MM. Ludovic CETOJEVIC, Ismaïl MAILLET, Ludovic SORET et Etienne THOMAS

Excusés : Romain ANDRE, Matthieu COTTIAS et Thibault PERRIN.

La Présidente Céline ANDRIES ouvre la séance à 19h.

I/ MOT D'ACCEUIL DU PRESIDENT

Le Président Philippe PAULET prend la parole pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des membres présents (anciens et nouveaux).

Le Vice-Président Délégué, Ludovic CETOJEVIC, poursuit en présentant l'organigramme du District Aube pour la mandature 2024-2028 avec les différentes commissions et rôles de chaque élu (voir ci-dessous). Il présente également la charte instaurée par le District pour cette nouvelle mandature.

Philippe PAULET
Président

Jean-Philippe HASS
Secrétaire Général

Philippe POUJOL
Trésorier

Ludovic CETOJEVIC
Président Délégué

Hervé COTTRET
Vice-Président

Aurélien PRIEUR
Vice-Président

Jean-Marc PACHOLCZYK
Membre

Matthieu COTTIAS
Membre

Président PAULET						
COTTIAS	Secrétaire Général HASS	Trésorier POUJOL	Vice-président COTTRET	Vice-président PRIEUR	Président délégué CETOJEVIC	PACHOLCZYK
Rayonnement	Administratif	Soutien	Discipline	Pratiques	Développement	Ressources
Cellule de Veille contre les Incivilités et Violences	Commission Services Aux Clubs PACHOLCZYK	Cellule Partenariats	Cellule Textes et Règlements	Commission Foot Compétitions PRIEUR / BROGGI	Commission Foot Animation ANDRIES/COTTIAS	Ressources Humaines PACHOLCZYK
Commission Ethique DANISKAN/ PACHOLCZYK	Commission de Surveillance des Opérations Electorales	Commission Fafa GUILLIER	Commission de Discipline COTTRET	Commission Départementale de l'Arbitrage RAYBAUDI/CASTEL	Commission Foot Diversifié HASS/DANISKAN	
	Commission Médicale AMRANE	Cellule Formations	Commission d'Appel POUJOL	Commission des Délégués THIEBAUT	Commission Féminines et Féminisation DAVESNES/THIEBAUT	
	Cellule Communication		Commission du Statut de l'Arbitrage COTTIAS/RAYBAUDI	Commission Terrains et Installations Sportives GUILLIER	Commission Technique BUEB	
			Commission de Promotion de l'Arbitrage COTTIAS/PAULET		Commission Valorisation du Bénévolat	

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR 2024-2028

Le bon fonctionnement du District passe par l'existence d'un lien de confiance entre les clubs et ceux qui dirigent le District. Cette confiance se construit jour après jour, au vu de l'action du Comité Directeur et de l'image donnée par ceux qui en sont membres. Un manquement isolé peut, à lui seul, suffire à l'entamer durablement. C'est afin d'aider à la construction et à la préservation de ce lien de confiance qu'il a paru utile de rassembler, sous la forme d'une « charte de déontologie », quelques principes simples qui doivent guider le comportement des membres du Comité Directeur.

1. EXEMPLARITE

2. CONCERTATION

3. IMPARTIALITE

4. ACCOMPAGNEMENT

5. RESPECT

6. DISPONIBILITE

7. DISCRETION

8. IMPLICATION

10. INTEGRITE

9. SOLIDARITE

11. COLLEGIALITE

Rappel du règlement intérieur du District Aube Football

Article 12 - Engagements des membres du comité de direction

- Respecter le sens même de l'objet du District.
- Représenter l'ensemble des clubs du District.
- Être présent à chacune des réunions.
- Respecter ses engagements en tant que membre du Comité de direction.
- Veiller au bon fonctionnement du Comité de direction.
- Respecter dans les réunions et les échanges entre les membres, les règles relationnelles suivantes :
 - N'émettre aucun jugement de valeur sur les personnes
 - Formuler des propositions constructives plutôt que des critiques.
- Adhérer aux décisions prises à la majorité des membres du comité de direction.
- Participer aux commissions mises en place en fonction de ses compétences.
- Assurer des interventions auprès des clubs en fonction de ses disponibilités.
- Respecter le droit de réserve jusqu'à parution du PV dans l'organe officiel de diffusion.
- Se soumettre aux directives des instances supérieures.

CHARTE DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DE COMMISSIONS 2024-2028

1. Je respecte dans mes actes et mes propos les valeurs de notre équipe ainsi que les ambitions du projet
2. Je travaille dans l'intérêt général en plaçant l'intérêt des clubs avant le mien
3. J'applique en toute circonstance les consignes de discrétion, de réserve et de confidentialité lié au fonctionnement.
4. Je défends avec loyauté et solidarité les décisions prises par les instances
5. Je collabore avec les autres acteurs du District
6. Je participe activement aux manifestations du District
7. J'assiste aux Assemblées Générales du District
8. Je respecte les procédures et les règles de fonctionnement fixées par le District
9. Je contribue par toute mission ponctuelle au bon fonctionnement du District.
10. J'adopte un comportement exemplaire sur les lieux de pratique au bénéfice de l'image du Football et de l'image du sport en général.

Je m'engage à respecter scrupuleusement cette charte et je suis conscient que tout manquement aux devoirs suscités pourra entraîner une exclusion par le Comité Directeur du District Aube.

II/ PRESENTATION DES MEMBRES

Chacun se présente individuellement et évoque sa situation actuelle (club de rattachement, fonction au sein de son club et intérêt qu'il / elle porte à la Commission Jeunes).

Les nouveaux candidats pour intégrer la Commission expriment leur motivation.

Le Conseiller Technique, Fabien AZIL, prend la parole pour expliquer les différentes fonctions attendues pour un membre de commission ainsi que le fonctionnement de celle-ci :

- Participation aux actions de la CJ (Rentrée du Foot, réunion avec les clubs, Journée Nationale des Débutants, etc.)
- Participation aux réunions de la CJ
- Responsable des amendes U7/U9
- Responsable du Programme Educatif Fédéral (PEF)
- Responsable de secteurs
- ...

Chaque membre, selon ses disponibilités et domaines de compétences, s'orientera vers un dossier qu'il affectionne plus particulièrement.

III/ AGENDA

Après la présentation du fonctionnement de la CJ, Fabien AZIL donne les premières dates importantes à noter dans les agendas :

- Réunion de planification pour les plateaux U7 et U9 le mardi 10 septembre 2024 à 18h45 à l'amphithéâtre du Centre Sportif de l'Aube. Les clubs ont reçu un mail le lundi 26 août sur leurs boîtes officielles
- Réunion de rentrée des éducateurs le samedi 14 septembre 2024, de 8h45 à 11h45 au Centre Sportif de l'Aube. Quelques informations seront données à l'ensemble des éducateurs et deux temps d'échanges seront proposés sur les thématiques :
 - La gestion des parents et l'environnement des rencontres
 - Projet MBAPPE / GUARDIOLA

La rentrée du Foot pour les U7, U9 et U11 s'effectuera le samedi 21 septembre sur différents sites qui seront nommés ultérieurement et les clubs seront informés via leur boîte mail officielle.

IV/ ORGANISATION SPORTIVE

Concernant les catégories U7 et U9, aucun changement n'est à signaler pour cette nouvelle année. Les plateaux se dérouleront toujours le samedi matin (plateaux à retrouver sur FAL) de 10h à 12h. Le renvoi des feuilles est toujours à effectuer via le footclubs du club recevant.

Sur ces deux catégories, deux expérimentations seront effectuées au cours de la 1^{ère} phase :

- Un plateau 100% U6, afin de faire pratiquer les enfants qui débutent ensemble
- Un plateau U9 100% équipe 1, non pas pour faire « de la Champions League » mais pour essayer de trouver des niveaux de pratique intéressant pour une catégorie à l'aube du Foot à 8. Bien entendu, si les comportements des adultes (éducateurs et parents) sont déplorables, nous ne réitérerons pas cette opération.

Le département sera de nouveau découpé en secteurs afin de nommer des responsables de secteurs et avoir une proximité plus importante avec les clubs. Ce découpage sera présenté lors de la réunion du mardi 10 septembre 2024.

Pour la catégorie U10/U11, aucun changement n'est prévu, nous gardons le même fonctionnement que la saison précédente.

Les plateaux s'effectueront le samedi matin, de 10h à 12h avec le défi jonglerie qui restera à effectuer avant le début du plateau.

La première phase nous servira de brassages et ainsi déterminer le niveau des équipes afin de pouvoir établir des plateaux de niveaux pour la seconde phase.

Le challenge U7/U9 sera bien reconduit pour la saison en cours.

La Commission Jeunes, à la suite de quelques modifications de fin de saison, va remettre les bons aux clubs de la saison 2023/2024, lors de la première partie de saison.

Tous les documents nécessaires au football d'animation seront à retrouver sur le site du District Aube de Football à l'adresse suivante : <https://district-aube.fff.fr/documents/>

La commission prend acte du souhait du club des Municipaux de Troyes d'organiser la JND 2025 dans le cadre des 40 ans du club. La date reste à déterminer.

Le Comité Directeur désignera le club support courant novembre.

V/ TOUR DE TABLE

La Présidente de séance donne la parole à tous les membres pour d'éventuelles questions ou remarques.

A noter les candidatures de trois nouveaux licenciés qui souhaitent devenir membres de la Commission. Celles-ci seront soumises pour approbation au prochain Comité Directeur du District Aube de Football :

- M. Etienne THOMAS (Groupement Barrisoyes Champagne)
- M. Ludovic SORET (Groupement Barrisoyes Champagne)
- M. Ismaïl MAILLET (Saint André Football)

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 20h15.

La prochaine réunion de la Commission Jeunes est fixée au lundi 23 septembre 2024 à 19h au siège du District.

***La Présidente de séance,
Céline ANDRIES***

***Le Secrétaire de séance,
Fabien AZIL***